



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division Académique de la FORMation
et du développement professionnel**

**Rectorat de l'académie de Créteil
DAFOR**

Affaire suivie par :

Clémence MAILLE
Tél : 01 57 02 67 80
Mél : clemence.maille@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 10 mai 2021

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Madame et messieurs les présidents des universités Paris
8, Sorbonne Paris Nord, Gustave Eiffel, Paris-Est-Créteil,

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie,
directeurs académiques des services de l'éducation
nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du
Val-de-Marne,

Mesdames et messieurs les chef(f)s d'établissements
(lycées, collèges, lycées professionnels, EREA, ERPD),

Mesdames et messieurs les conseiller(e)s techniques et
chef(fe)s de division du rectorat

Note de service n° 2021-051 du 10 mai 2021

**Objet : Appel à candidature de formateurs/trices et de tuteurs/tutrices de la filière ATSS pour
la formation des personnels administratifs, techniques, de santé et sociaux**

Le projet académique dans son axe 4, place l'accompagnement, la formation et la construction de projets professionnels de personnels au cœur des priorités de notre académie.

C'est dans cet objectif et dans la continuité directe du schéma directeur de la formation continue, que le plan académique de formation académique (PAF) a pour ambition de favoriser, pour chacun des agents, l'appropriation des enjeux du système éducatif, l'acquisition et l'actualisation des compétences techniques ainsi que le développement des savoir-faire transversaux et des compétences comportementales porteuses de qualité de vie au travail.

Pour mener à bien ces missions essentielles, La Division Académique de la Formation et du développement professionnel (DAFOR) s'appuie sur un réseau de formateurs et de tuteurs, et notamment sur les personnels de l'académie, qui s'engagent fortement dans l'accueil et l'accompagnement de leurs collègues, aussi bien dans le cadre de l'adaptation à l'emploi des personnels nouvellement recrutés, de la formation continuée, que celui des préparations aux concours et examens professionnels.

Afin d'augmenter et de diversifier son vivier de formateurs internes et de tuteurs, la DAFOR propose aux personnels ATSS de l'académie de rejoindre ses équipes et de s'investir dans la formation de leurs collègues, que ce soit de façon régulière ou plus occasionnelle.

Etre ou devenir formateur permet d'élargir son environnement et son réseau professionnel, de valoriser son expérience, de partager et d'acquérir de nouvelles compétences. Cette implication, fortement soutenue par la direction des ressources humaines, est valorisée dans le cadre de l'évolution de carrière et permet d'enrichir son parcours professionnel.



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Cet engagement sera matérialisé chaque année par une attestation, délivrée par la DAFOR, qui détaillera l'ensemble des actions menées par chaque formateur et tuteur.

Les personnels désireux de s'investir dans cette démarche, se verront systématiquement proposer une formation de formateur et ou de tuteur, qui viendra compléter leurs compétences actuelles en leur permettant de développer les gestes professionnels du formateur d'adulte.

L'exercice de la fonction de formateur/tuteur, en sus des activités habituelles, implique différents engagements :

- Personnel, notamment en termes de disponibilité, conditionnée par les nécessités de service ;
- Intellectuel, en veillant à la qualité des contenus de la prestation qui sera assurée et du maintien à niveau des connaissances et des compétences ;
- Professionnel, en se formant soi-même aux méthodes de la formation d'adultes et aux outils numériques.
- Déontologique, se traduisant par le respect affiché des valeurs et de la stratégie de l'académie.

Qu'il s'agisse d'un renouvellement ou d'une première demande, les candidatures se feront via un formulaire en ligne sur la plateforme nationale « démarches simplifiée ». L'avis des supérieurs hiérarchiques sera recueilli à l'issue de cette campagne.

Lien dédié aux candidatures de formateurs :

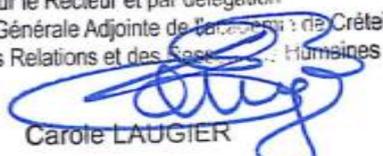
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-a-candidature-formateurs-de-personnels-iatss-2>

Lien dédié aux candidatures de tuteurs :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-a-candidature-tuteurs-de-personnels-iatss>

Afin de soutenir cette ambition forte de l'académie au service de l'accompagnement des parcours professionnels de ses personnels, je vous remercie de bien vouloir encourager ou susciter des candidatures, parmi les agents placés sous votre autorité.

La DAFOR se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe de l'académie de Créteil
Directrice des Relations et des Ressources Humaines

Carole LAUGIER